

MOULINS DE NOS BORALDES

LE MOULIN DE FABRAS

PRÉAMBULE

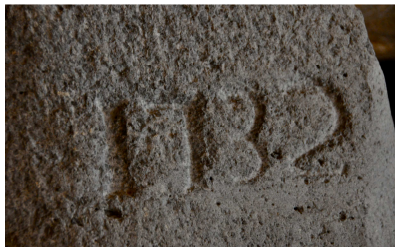
Le moulin de Fabras se situe dans le bourg de Saint-Chély, sur la rive droite de la boralde, en dessous de la voie qui mène à Aubrac (au niveau de la pharmacie). Dans l'avant dernière décennie du XX^e siècle il se délabre de toute part. Le mauvais entretien de la toiture entraîne le pourrissement des poutres et hâte la destruction des murs. En 1983, Mme Delpuech, fille de Joseph Bras, dans l'incapacité d'assurer la restauration préfère revendre le moulin à Pierre Pradel¹. L'état de la bâtisse est alors catastrophique et il ne faudra pas moins d'une quinzaine d'années au nouveau propriétaire pour le restaurer. Cela commença par les murs et le toit avant de passer à l'intérieur et à la mécanique du moulin à grains proprement dite. Aujourd'hui celle-ci fonctionne à la perfection. L'ensemble du moulin a été sauvé et splendidement restauré² en 1995. Avec celui des Cambons Bas, le moulin de Fabras est le seul qui ait été conservé dans le canton de Saint-Chély.



Pierre Pradel

HISTORIQUE DU MOULIN

Comme nombre des moulins de la région, celui de Fabras a eu différentes dénominations au cours des âges. La première mention connue du moulin de Fabras remonte à la fin du XV^e siècle. Le moulin s'appelle alors Tradan et a pour meunier Pierre Martin, époux de Marguerite Laurens. De leur mariage naquit une fille Marie qui épousa un Pierre Cabanettes dit *Paulet*. Le moulin portera ce nom jusqu'en 1858, date à laquelle François Bras entre au moulin comme gendre. Il deviendra alors celui de Fabras, nom qu'il conservera jusqu'au XX^e siècle³.



Le millésime 1732

Autrefois, il y avait deux moulins contigus avec un seul canal commun, appartenant à deux familles différentes. L'une exploitait un moulin à huile qui produisait de l'huile de noix, de noisettes et aussi du cidre. La meule a disparu mais il reste encore un élément de la cheminée daté de 1732. La deuxième famille exploitait trois paires de meules à farine. Plus tard, elle racheta le premier moulin.

¹ Pierre Pradel sera un des pères fondateurs de l'Association « Les Amis du Moulin de Terral », Association dont il assurera la présidence jusqu'à sa mort en mai 2013.

² On doit cette restauration à André Viala et Didier Bosc, de la Rouquette, près de Villefranche de Rouergue.

³ Pour plus d'information sur les occupants du moulin consulter l'ouvrage de Josiane Marcillac-Rossignol : *Saint-Chély d'Aubrac*, pages 83-84, novembre 2009, Presses de Graphi Imprimeur, 12450 La Primaube.

LE MOULIN A LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE ET AU DÉBUT DU XVIII^e

Les familles Martin, Cabanettes, Salelles, Lacan, Gely vont se succéder au cours des siècles. En 1692, un nommé Jean Long épouse Catherine, une fille Gely, et entre comme gendre au moulin. Une de leurs petites filles, Marianne Long, épouse Pierre Castel en 1755. Elle a hérité du moulin de son père. A cette époque les affaires marchent bien mais le marché de la meunerie va devenir de plus en plus dur. Un premier coup lui sera porté à la Révolution avec la disparition de la banalité. Les paysans vont pouvoir choisir leurs meuniers et leur clientèle va évoluer.

Quand le couple Castel-Long s'éteint (lui en 1771, elle en 1777), il laisse des installations peu florissantes. On en a la preuve en lisant un état des lieux de l'an VIII, retrouvé dans un acte de justice qui oppose deux enfants héritiers : Jean Pierre et sa sœur Marie Jeanne. L'ensemble décrit est dans un état déplorable : « ...une maison, trois moulins à blé et un à huile dépourvus de leurs roudets et de la plus grande partie des ferrements, presque hors d'état de moudre ; les meules cassées en différents endroits, ne tenant que par quelques mauvaises ligatures de fer ; tous les planchers totalement en ruine par vétusté...; le mobilier laisse à désirer : garde-robes, tables, lits, marmites, chaudrons, plats... sont en mauvais état ». Le devant de la maison est à refaire, tout comme la grange et l'ensemble des clôtures.



Le moulin tel qu'il devait être au XIX^e siècle

Les héritiers remettent l'ensemble du moulin en état de marche mais les affaires vont mal et ne s'arrangeront pas dans la première moitié du XIX^e siècle. Des minoteries se sont développées et mènent une concurrence sans merci aux petits artisans. Les statistiques de France-Industrie sur les moulins réalisées en 1851-52 traduisent bien ce malaise et une phrase du maire dans son

rapport sur le moulin de Paulet résume la situation : « le propriétaire (*il s'agit alors d'Antoine Castel*) est ruiné et laisse son moulin sans réparation indispensable parce qu'il en retire peu de profit ». La situation est la même pour la plupart des moulins de Saint-Chély encore en exercice.

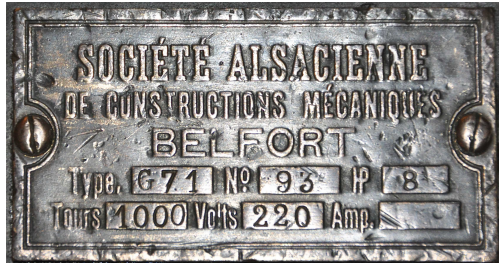
LA RECONVERSION

Réalisant qu'ils ne sont pas de taille à lutter avec les minoteries certains meuniers abandonnent carrément leur exploitation et tentent une reconversion avec l'élevage de truites ou la mise en place de scieries.

D'autres voient plus grand et se tournent vers les nouvelles technologies. L'électricité a fait son apparition dans plusieurs villes de France. En Aveyron, une turbine hydraulique installée sur la boralde Flaujaguèse alimentait en électricité le couvent de Bonneval en 1883, pourvoyant à l'éclairage et au fonctionnement de la chocolaterie. L'installation avait été réalisée par l'ingénieur Ernest Lamy. C'est lui qui contactera le maire d'Espalion, Paul Rieu, propriétaire du moulin d'Espalion, pour lui proposer de remplacer sa meunerie par une installation électrique. Le 4 novembre 1888, 45 becs électriques munis de lampes à

incandescence éclairent Espalion. L'exposition internationale de 1889 à Paris va donner une impulsion formidable à la « *fée électricité* ». Les meuniers s'emparent de l'idée et les génératrices électriques commencent à remplacer les moulins.

Au début du XX^e siècle le moulin est tenu par un nommé Joseph Bras. Son père, François, a épousé en 1858 Julie Castel, arrière petite-fille de Pierre Castel. En



La plaque signalétique de la génératrice du moulin du Fabras

1906, Joseph Bras franchit le pas et contacte le conseil municipal de Saint-Chély pour lui proposer l'éclairage de la ville. Ce sera chose faite en 1909. Les trois paires de meules sont remplacées par une génératrice à courant continu de 6 kW environ qui alimente 19 lampadaires dans les rues ainsi que les maisons de quelques particuliers. En 1911, Joseph Bras signe un contrat de 30 ans avec la mairie. Cette concession s'étendait du 13 mars 1912 au 13 mars

1942. Mais en 1929 se mettait en place un syndicat d'électrification de la région : la Compagnie du Bourbonnais. En 1933, elle résiliait la convention de 30 ans, moyennant une indemnité annuelle de 8 000 F jusqu'au 13 mars 1942.

De cette époque il ne reste que la génératrice et le tableau électrique de distribution.

C'était la fin de la période de reconversion. A partir de là, le moulin va périlcliter jusqu'à son rachat par Pierre Pradel en 1983.

LA RENAISSANCE



Le moulin restauré

Lorsque Pierre Pradel prend possession des lieux il se trouve face à des ruines. Patiemment il fait remonter les murs et refaire les toits. Une fois l'ensemble hors d'eau il passe à la



M. André Viala ajuste le roudet

mécanique du moulin. Il a la chance de trouver un artisan orfèvre en la matière : M. André Viala, alors maire de La Roquette, près de Villefranche de Rouergue, et ancien charpentier de moulins. En juillet 1995, aidé par Didier Bosc, il va refaire toutes les pièces à l'identique et assurer leur montage. Travail minutieux qui ne supporte pas la médiocrité. La réalisation est une merveille et fonctionne à la

perfection. Lorsque des visiteurs venaient admirer l'ensemble, c'était un des plus grands plaisirs de Pierre Pradel que de leur faire une démonstration du fonctionnement de la machine et de faire couler dans ses mains la farine qui sortait des meules.



Le roudet du Fabras en action



Façade du moulin donnant sur la boralde

Pierre Pradel nous a quittés en Mai 2013 mais, à Saint-Chély, le moulin de Fabras, et la Tour de Bonnefon témoigneront à tout jamais de l'amour qu'il portait à l'Aubrac et à son petit patrimoine.

J. et L. SOONCKINDT

Note : Cet article reprend des passages du livre « Saint-Chély au fil du temps » écrit par L. et J. Soonckindt et Pierre Pradel.

Crédit photographique : Photos de la Collection Pierre Pradel.